



RAPPORT ANNUEL SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Territoires du Nord-Ouest

2014-2015

Table des matières

Message du ministre	1
PARTIE I : Langues autochtones	3
Les langues autochtones aux TNO.....	5
Le Plan sur les langues autochtones des TNO – Une responsabilité partagée.....	6
Les conseils linguistiques des TNO.....	7
La Commission de vérité et réconciliation du Canada.....	8
Plans régionaux quinquennaux sur les langues autochtones	9
Inuvialuktun/inuinnaqtun – Inuvialuit Regional Corporation (IRC).....	9
Tłıchq – Gouvernement tlıchq	10
Gwich'in – Conseil tribal des Gwich'in	10
Esclave du Nord – Conseil des Dénés du Sahtu	11
Esclave du Sud – Premières Nations du Dehcho	11
Cri – Nation des Métis des TNO	12
Chipewyan – Gouvernement du territoire d'Akaitcho	12
Secrétariat des langues autochtones (SLA).....	13
Mois des langues autochtones	13
Radiodiffusion et télédiffusion dans les langues autochtones	14
Programme de subvention en radiotélévision communautaire.....	14
Division de la culture et du patrimoine.....	14
Service de toponymie.....	14
Contribution aux programmes culturels dans les collectivités.....	15
Expositions au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG)	16
Service des archives des TNO.....	17
Programmes éducatifs et d'animation du musée.....	18
Les langues autochtones en éducation.....	19
Programmes de la petite enfance.....	19
Foyers linguistiques autochtones.....	19
Programmes d'enseignement, de la maternelle à la 12 ^e année.....	19
Enseignement axé sur les langues et les cultures autochtones	20
Apprentissage des langues autochtones	20
Centres d'enseignement et d'apprentissage	21
Formation des moniteurs de langues autochtones	21
Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones.....	21

Offre de services gouvernementaux en langues autochtones.....	23
Prime au bilinguisme et prime de connaissances linguistiques en langues autochtones.....	23
Nouvelles du gouvernement en langues autochtones.....	24
Annonces imprimées et radiodiffusées en langues autochtones.....	25
Services de traduction en langues autochtones.....	25
Services d'interprétation en langues autochtones.....	26
Affichage en langues autochtones.....	28
Initiatives en langues autochtones.....	29
Dépenses des programmes de langues officielles	
du GTNO – Langues autochtones (2014-2015)	31
PARTIE II : Français.....	33
Notre approche	35
Les services en français : une évolution continue	37
But n° 1 : Leadership et direction stratégique.....	37
But n° 2 : Disponibilité et accessibilité.....	39
But n° 3 : Engagement communautaire.....	47
Dépenses des programmes de langues officielles	
du GTNO – Français (2014-2015)	49
Regard sur l'avenir	51

Message du ministre

L'usage commun d'une langue consolide l'identité culturelle, en plus de contribuer à la réussite des étudiants, au dynamisme des familles et des collectivités ainsi qu'à la prospérité économique. C'est pourquoi le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'emploie à promouvoir, à préserver et à revitaliser les langues parlées sur son territoire, ainsi qu'à enrayer la pauvreté en favorisant la santé et l'éducation de la population ténosé.

Beaucoup de langues et de cultures distinctes ont pris racine aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). On y recense en fait onze langues officielles, soit l'anglais, le français et neuf langues autochtones : le tłı̨ch̓, le gwich'in, l'esclave du Nord, l'esclave du Sud, le chipewyan, le cri, l'inuvialuktun, l'inuinnaqtun et l'inuktitut.

Nous avons adopté en 2014-2015 une nouvelle approche pour revitaliser et renforcer les langues autochtones : en effet, nous avons reconnu le droit des gouvernements autochtones de gérer les efforts de revitalisation de leurs propres langues. Cette initiative nous a conduits à hausser le financement accordé aux gouvernements autochtones, à travailler de près avec les conseillers linguistiques régionaux et à mettre en œuvre la première année des plans régionaux quinquennaux sur les langues autochtones. Tous les gouvernements et groupes linguistiques continuent de travailler intensément à la réalisation de leurs plans, de même qu'à la promotion et à la revitalisation de leurs langues.

En 2014, tous les ministères du GTNO ont élaboré des plans de fonctionnement quinquennaux dans le cadre du *Plan stratégique sur les communications et les services en français* du GTNO. Ces plans de fonctionnement explicitent comment seront améliorés les services qui sont offerts à la communauté francophone par le GTNO.

Le *Rapport annuel sur les langues officielles 2014-2015* fait état des progrès accomplis au cours de la dernière année en matière de promotion, d'élaboration, d'amélioration et de prestation de programmes et de services dans toutes les langues officielles. Cette année, le rapport comporte des changements importants dans la section consacrée au français, où l'on trouvera notamment un résumé des activités par but.

Je tiens à remercier les nombreuses organisations et personnes ayant contribué au succès des programmes et services qui ont renforcé et revitalisé les langues officielles aux TNO.

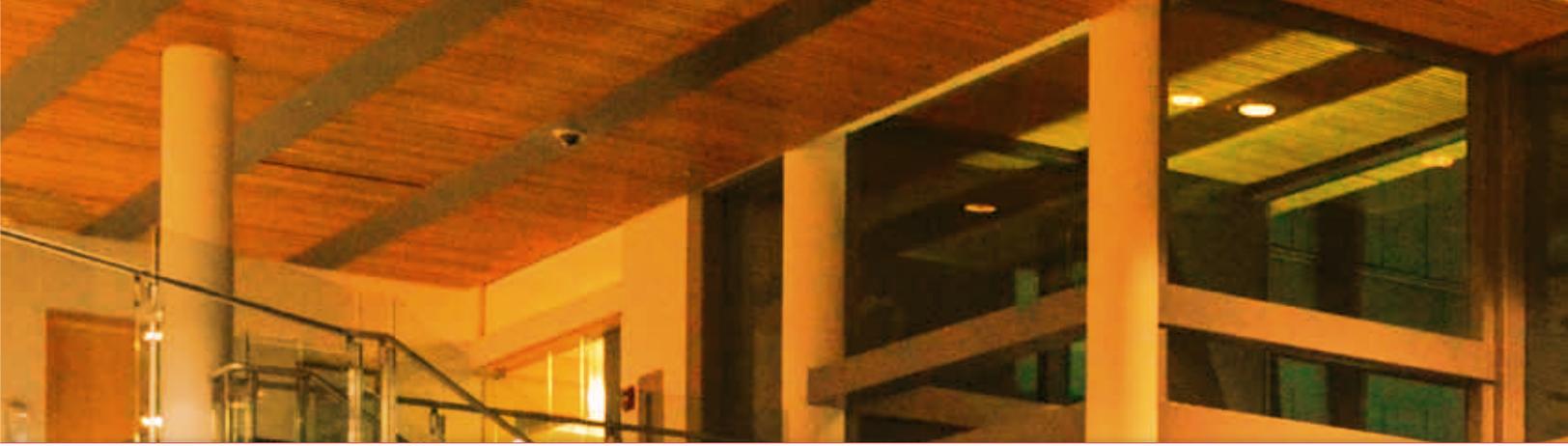
Masi,

Le ministre responsable des langues officielles,



Jackson Lafferty





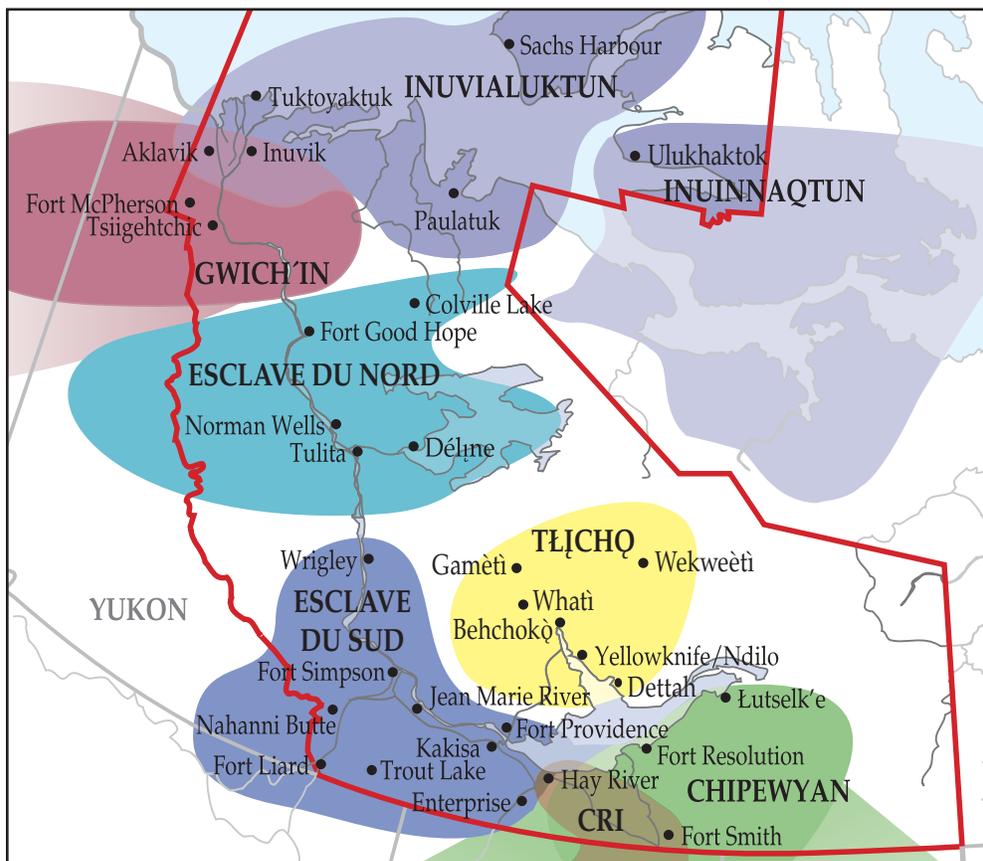
PARTIE I : **Langues autochtones**



Les langues autochtones aux TNO

Les Territoires du Nord-Ouest constituent la seule région politique du Canada à reconnaître 11 langues officielles. Parmi celles-ci, 9 sont des langues autochtones appartenant à trois familles linguistiques : le déné, l'inuit et le cri.

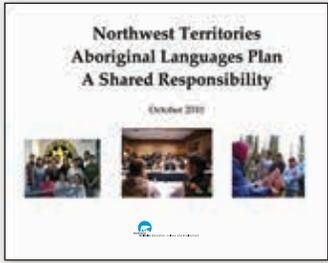
Déné	Inuit	Cri
<p>Les langues dénées, parlées dans la plupart des régions des TNO, font partie de la famille des langues athapascanes. Elles comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le chipewyan; • le tłı̄chǫ; • le gwı̄ch'ın; • l'esclave du Nord; • l'esclave du Sud. 	<p>Les langues inuites, parlées surtout à Yellowknife ainsi que dans le grand nord des TNO, comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'inuvialuktun; • l'inuinnaqtun; • l'inuktitut. 	<p>Le cri se parle surtout dans la région de Fort Smith et de Hay River. Cette langue appartient à la famille des langues algonquiennes.</p>



LE FRANÇAIS est surtout employé à Fort Smith, Hay River, Inuvik et Yellowknife.

L'ANGLAIS est utilisé partout aux Territoires du Nord-Ouest.

L'INUKTITUT est surtout employé à Yellowknife.



Le Plan sur les langues autochtones des TNO – Une responsabilité partagée

Le *Plan sur les langues autochtones des Territoires du Nord-Ouest – Une responsabilité partagée* (2010) définit un cadre pour renforcer les langues autochtones sur une période de dix ans. Il décrit une vision large, des buts et des objectifs, ainsi qu'une série de stratégies et de mesures visant à soutenir une utilisation accrue des langues autochtones par les Ténos et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les langues autochtones sont révélatrices de l'histoire et des cultures du Nord; parler sa propre langue procure un sentiment d'identité et de fierté en plus de renforcer la cohésion sociale. La connaissance exprimée dans une langue ne profite pas qu'à la culture qui nourrit cette langue, mais aussi à l'ensemble du savoir humain.

Le Plan a été élaboré en tenant compte des commentaires et des contributions de plus de 300 Ténos. Il reconnaît et appuie la notion selon laquelle la responsabilité des langues doit être partagée entre les individus, les familles, les communautés linguistiques, les administrations gouvernementales et la société dans son ensemble. Il suggère que tous les Ténos doivent faire leur part pour soutenir l'utilisation des langues autochtones.

Vision globale :

Les langues autochtones sont utilisées largement et quotidiennement pour communiquer au sein des foyers et des collectivités des TNO, de même que dans les organismes qui fournissent des services publics.

Pour réaliser cette vision, le Plan cible quatre buts assortis de trois objectifs chacun :

Promouvoir	Parler	Écrire	Fournir des services
Accroître la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard de l'importance des langues	Encourager les activités favorisant la conversation	Élaborer des normes d'écriture	Établir des niveaux de services linguistiques au sein du GTNO, surtout pour les services publics de haute importance
Reconnaître et célébrer l'utilisation des langues	Accroître les occasions de parler les langues dans des cadres officiels et informels	Conclure des ententes sur la terminologie et l'utilisation des langues	Assurer une offre active de services
Faire preuve de leadership dans la promotion et l'utilisation des langues	Encourager l'utilisation des langues dans le cadre d'activités culturelles	Se servir de l'écriture pour communiquer des histoires, des légendes et des renseignements	Exiger que les services offerts à l'oral et par écrit répondent aux normes établies

* Buts et objectifs résumés du *Plan sur les langues autochtones des TNO – Une responsabilité partagée*

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) mettra à jour le Plan pour qu'il reflète les cinq dernières années de sa période de validité, soit les années 2015 à 2020, et il élaborera un plan d'action de même qu'un plan de contrôle, d'évaluation et de responsabilisation axés sur ces cinq années.

Les conseils linguistiques des TNO

Le Conseil des langues officielles (CLO) et le Conseil de revitalisation des langues autochtones (CRLA) ont tous deux été établis en vertu de la *Loi sur les langues officielles* des TNO.

Conseil des langues officielles (CLO)

Ses membres représentent chacune des onze langues officielles des TNO et conseillent le ministre responsable des langues officielles sur des questions liées à l'administration et à la prestation de services dans les langues officielles par le GTNO.

Conseil de revitalisation des langues autochtones (CRLA)

Ses membres représentent les neuf langues officielles autochtones et conseillent le ministre responsable des langues officielles sur des questions liées aux programmes et aux initiatives de préservation, de promotion et de revitalisation des langues autochtones.

Les membres du CLO et du CRLA sont nommés par le commissaire en Conseil exécutif sur la recommandation du ministre et sur proposition des représentants désignés de chaque communauté linguistique. Les membres doivent résider aux TNO et assumer à leur gré un mandat de deux ans. En août 2015, la composition du CLO et du CRLA a été entièrement renouvelée; cela dit, aucune organisation active ne représente encore la communauté linguistique inuktitute aux TNO.

Dans le cadre de son examen de la *Loi sur les langues officielles*, effectué en 2009, le Comité permanent des opérations gouvernementales a recommandé la fusion des deux conseils. En avril 2015, les membres des deux conseils ont accepté de procéder à cette fusion, qui nécessitera toutefois une proposition législative et l'apport de modifications à la *Loi sur les langues officielles*. Ces changements d'importance relèveront de la 18^e Assemblée législative, qui devra les recommander et les approuver; d'ici là, les deux conseils continueront d'exister conformément à la *Loi*.



La Commission de vérité et réconciliation du Canada

Afin de remédier aux séquelles laissées par les pensionnats et de faire avancer le processus de réconciliation au pays, la Commission de vérité et réconciliation du Canada a lancé 94 appels à l'action dans son rapport final publié récemment.

Cinq d'entre eux touchaient la question des langues et des cultures :

13. Nous demandons au gouvernement fédéral de reconnaître que les droits des Autochtones comprennent les droits linguistiques autochtones.
14. Nous demandons au gouvernement fédéral d'adopter une loi sur les langues autochtones qui incorpore les principes suivants :
 - i. les langues autochtones représentent une composante fondamentale et valorisée de la culture et de la société canadiennes, et il y a urgence de les préserver;
 - ii. les droits linguistiques autochtones sont renforcés par les traités;
 - iii. le gouvernement fédéral a la responsabilité de fournir des fonds suffisants pour la revitalisation et la préservation des langues autochtones;
 - iv. ce sont les peuples et les collectivités autochtones qui sont les mieux à même de gérer la préservation, la revitalisation et le renforcement des langues et des cultures autochtones;
 - v. le financement accordé pour les besoins des initiatives liées aux langues autochtones doit refléter la diversité de ces langues.
15. Nous demandons au gouvernement fédéral de nommer, à la suite de consultations avec les groupes autochtones, un commissaire aux langues autochtones. Plus précisément, nous demandons que ce commissaire soit chargé de contribuer à la promotion des langues autochtones et de présenter des comptes rendus sur l'efficacité du financement fédéral destiné aux initiatives liées aux langues autochtones.
16. Nous demandons aux établissements d'enseignement postsecondaire de créer des programmes et des diplômes collégiaux et universitaires en langues autochtones.
17. Nous demandons à tous les ordres de gouvernement de permettre aux survivants des pensionnats et à leurs familles de reprendre les noms qui ont été changés par le système des pensionnats en les exonérant des frais d'administration applicables dans le cadre du processus de changement de nom et de révision officielle des documents d'identité, comme les extraits de naissance, les passeports, les permis de conduire, les cartes santé, les certificats de statut d'Indien et la carte d'assurance sociale, et ce, pour une période de cinq ans.

Même si beaucoup d'appels à l'action visent spécifiquement le gouvernement fédéral, le GTNO estime qu'il est primordial de reconnaître l'importance de ces recommandations ainsi que leur pertinence dans la réussite des activités de revitalisation des langues autochtones aux TNO.

Le GTNO comprend la valeur et la nécessité de reconnaître officiellement les langues autochtones, et il peut fièrement dire que les TNO possèdent une *Loi sur les langues officielles* qui inclut neuf langues officielles autochtones; de plus, il est bon de mentionner que l'Assemblée législative des TNO nomme un commissaire aux langues et que le GTNO a pris des mesures pour que les gouvernements autochtones aient le droit de gérer leurs propres initiatives de revitalisation linguistique.

Le GTNO continuera de solliciter le gouvernement fédéral pour qu'il finance les initiatives de revitalisation et de renforcement des langues autochtones.

Plans régionaux quinquennaux sur les langues autochtones

En avril 2014, le GTNO a augmenté le financement et le pouvoir décisionnaire des gouvernements autochtones régionaux, reconnaissant ainsi le droit qu'ils ont de gérer leurs propres initiatives de revitalisation linguistique. Cette mesure s'inscrivait dans la continuité des ententes sur l'autonomie gouvernementale, lesquelles reconnaissent que les gouvernements autochtones ont compétence sur les questions de langue et de culture.

Dans le cadre du nouvel accord de financement, chaque gouvernement autochtone régional s'est vu demander d'élaborer un plan quinquennal ciblant des mesures précises qui permettraient de promouvoir et de revitaliser le plus efficacement possible les langues autochtones dans sa région particulière. Les gouvernements autochtones ont aussi été appelés à embaucher un coordonnateur linguistique régional qui aiderait à la mise en œuvre de leur plan.

La transition a été bien reçue, et tous les gouvernements autochtones régionaux et leurs communautés linguistiques respectives travaillent avec ardeur pour mettre en œuvre leurs plans linguistiques. La vision, les objectifs et les faits saillants 2014-2015 de chaque plan sont indiqués ci-dessous.



Inuvialuktun/inuinnaqtun – Inuvialuit Regional Corporation (IRC)

Vision : L'inuvialuktun et l'inuinnaqtun seront les principaux moyens de communication qui nous relieront à notre passé, qui renforceront notre bien-être social, émotionnel et spirituel, et qui réaffirmeront l'importance de nos traditions, de notre culture et de notre mode de vie moderne.

Objectifs :

- ✓ Veiller à consacrer des ressources adéquates à la revitalisation linguistique
- ✓ Revitaliser les langues et encourager une plus grande participation communautaire
- ✓ Faire usage de la technologie
- ✓ Renforcer l'enseignement et la formation professionnels à l'égard des langues
- ✓ Maintenir l'administration, les finances et les rapports

Faits saillants 2014-2015 :

L'IRC a établi un programme maître-apprenti dans les collectivités d'Aklavik, de Tuktoyaktuk et d'Inuvik. Sept apprentis ont ainsi étudié les langues. Des cours de langue destinés aux adultes ont aussi été offerts à Paulatuk et à Inuvik.

Bon nombre de ressources liées à l'apprentissage des langues ont été élaborées et publiées cette année, y compris divers livres illustrés pour enfants qui ont été distribués dans les écoles et pour les programmes d'aide préscolaire aux Autochtones de la région. Une application servant à l'apprentissage de l'inuvialuktun a également été créée.

Tłıchq – Gouvernement tłıchq

Vision : Le tłıchq sera parlé, écouté, préservé, respecté et compris afin que le peuple tłıchq puisse être « fort comme deux peuples ».

Objectifs :

- ✓ Renforcer l'identité tłıchq
- ✓ Promouvoir la guérison
- ✓ Préserver la langue
- ✓ Revitaliser la langue

Faits saillants 2014-2015 :

Tout au long de l'année, le gouvernement tłıchq a organisé de nombreuses activités culturelles faisant la promotion de sa langue traditionnelle. Le premier symposium sur les connaissances traditionnelles et la langue tłıchq s'est tenu à Yellowknife; des aînés, des jeunes et des activistes linguistiques ont été invités à y participer. En outre, dans le cadre de la semaine sur la culture, la langue et le patrimoine tłıchq, des aînés ont accompagné des jeunes dans la nature pour leur transmettre des leçons de chasse traditionnelle et leur faire découvrir des cérémonies de jeux traditionnels.

Gwich'in – Conseil tribal des Gwich'in

Vision : Dans cinq ans, la langue gwich'in sera revitalisée et ne sera plus menacée d'extinction. Les citoyens gwich'in baigneront dans leur langue et la parleront couramment.

Objectifs :

- ✓ Préservation et transfert de la langue : *pour assurer la survie de notre langue traditionnelle*
- ✓ Immersion linguistique : *pour donner des occasions aux membres de notre collectivité d'utiliser notre langue*
- ✓ Engagement et soutien communautaires : *pour permettre la participation aux activités régionales relatives à la langue ainsi qu'encourager la coordination et le soutien à grande échelle des activités linguistiques*
- ✓ Élaboration de programmes et de politiques : *pour veiller à ce que les programmes linguistiques s'appuient sur des études actuelles fondées sur des données probantes*

Faits saillants 2014-2015 :

L'Institut social et culturel gwich'in a joué un rôle essentiel dans l'établissement de plusieurs occasions d'apprentissage liées à la langue gwich'in, dont un programme pilote mentor-apprenti, des cours de langue pour adultes dans les collectivités de Fort McPherson, de Tsiigehtchic et de Yellowknife, ainsi que des programmes de foyers linguistiques. En outre, des ressources éducatives ont été distribuées aux programmes de langues des écoles de la région.

« J'ai bon espoir que notre langue pourra désormais être enseignée au niveau requis dans notre collectivité. Il est triste de constater, malgré tout, que nous avons été colonisés à un point tel que nous avons failli croire que notre langue ne pouvait être sauvée. » – William Firth, coordonnateur linguistique régional

Esclave du Nord – Conseil des Dénés du Sahtu

Vision : L'esclave du Nord constituera une langue et une culture fortes, et ses locuteurs en seront fiers. Nos enfants connaîtront leur langue et leur culture. Tous les membres de la collectivité, jeunes compris, auront une bonne connaissance des lois dénées.

Objectifs :

- ✓ Revitalisation de la langue : *pour préserver les prononciations traditionnelles et l'usage de notre langue*
- ✓ Immersion linguistique : *pour appuyer l'usage de la langue au travail*
- ✓ Engagement et soutien communautaires : *pour permettre à tous de participer aux activités régionales relatives à la langue et pour encourager la coordination et le soutien à grande échelle des activités linguistiques*
- ✓ Ressources humaines : *pour appuyer l'usage de la langue au travail*
- ✓ Reconnaissance de la langue : *pour reconnaître que notre langue est fondamentale et complexe*

Faits saillants 2014-2015 :

Le Conseil des Dénés du Sahtu a organisé de nombreux programmes culturels et dans la nature, notamment des chasses saisonnières, des rassemblements spirituels et des camps culturels. Toutes ces initiatives donnent aux jeunes des occasions d'apprentissage auprès des aînés, qui peuvent ainsi leur transmettre des connaissances et des coutumes traditionnelles en plus de leur apprendre la langue. Des cours d'alphabétisation en langues dénées ont été donnés, de même que des cours de langue de base dans les quatre écoles de la région. Le Conseil des Dénés du Sahtu a aussi enregistré des récits d'aînés sur 200 clés USB qu'il a ensuite distribuées.

Esclave du Sud – Premières Nations du Dehcho

Vision : La langue dénée du Dehcho sera préservée et occupera une place importante dans l'ensemble des activités sociales, culturelles et politiques de la région. Elle sera aussi la principale langue utilisée au regard de la culture et des valeurs des Dénés du Dehcho. Les aînés du Dehcho participeront à la planification, à la préservation et au développement de cette langue dénée par l'intermédiaire de consultations communautaires traditionnelles, dans le contexte de modes de vie sains.

Objectifs :

- ✓ Réappropriation de notre langue : *pour préserver les prononciations traditionnelles et l'usage de notre langue*
- ✓ Immersion linguistique : *pour encourager l'utilisation de la langue au quotidien*
- ✓ Engagement et soutien communautaires : *pour permettre la participation aux activités régionales relatives à la langue ainsi qu'encourager la coordination et le soutien à grande échelle des activités linguistiques*
- ✓ Lignes directrices : *pour veiller à ce que toutes les activités linguistiques répondent à des normes minimales*
- ✓ Formation : *pour assurer un accès à toutes les formations et certifications requises*

Faits saillants 2014-2015 :

Les Premières Nations du Dehcho ont favorisé l'usage de l'esclave du Sud (déné zhatié) en milieu de travail en offrant des primes aux employés qui le parlaient dans l'exercice de leurs fonctions. De plus, des services d'interprétation ont été offerts lors d'ateliers et de rencontres communautaires afin d'accroître l'accessibilité à ces activités pour les aînés et d'offrir à la collectivité des occasions supplémentaires d'apprendre la langue.

Cri – Nation des Métis des TNO

Vision : Le cri sera le principal moyen de communication qui nous reliera à notre passé, qui renforcera notre bien-être social, émotionnel et spirituel, et qui réaffirmera l'importance de nos traditions, de notre culture et de notre mode de vie moderne.

Objectifs :

- ✓ Revitaliser la langue et encourager la participation communautaire
- ✓ Élaborer des ressources linguistiques et faire usage de la technologie
- ✓ Offrir des programmes d'enseignement et de formation en langue cri
- ✓ Maintenir l'administration, les finances et les rapports

Faits saillants 2014-2015 :

La Nation des Métis des TNO a élaboré de nombreuses publications, dont des calendriers bilingues, des bandes dessinées romanesques et des livres pour enfants destinés à être distribués dans toutes les collectivités. De plus, elle prépare actuellement un livre de recettes traditionnelles qui sera imprimé en anglais et en cri; d'ailleurs, cette année, deux épisodes d'une émission de cuisine ont été tournés en cri et ont mis en vedette des recettes tirées de ce livre. La Nation a aussi appuyé la production d'un album offrant une compilation de musique cri.

« Grâce à nos projets et à nos programmes améliorés, notre langue occupe une plus grande présence dans notre collectivité et nos médias locaux. Nous sommes maintenant en mesure d'offrir des ateliers et des services à la collectivité qui sont parfaitement adaptés à notre situation particulière. De plus, nous réussissons à mobiliser davantage nos jeunes, ces futurs transmetteurs de notre langue, en leur proposant des projets qui leur sont attrayants. Par ailleurs, nous pouvons désormais financer des cours de cri à plus grande échelle dans plusieurs collectivités. » – Kyle Napier, coordonnateur linguistique régional

Chipewyan – Gouvernement du territoire d'Akaitcho

Vision : Le chipewyan est une langue reconnue, respectée et parlée dans les foyers et la collectivité. Des occasions d'apprendre le chipewyan sont offertes aux jeunes enfants, aux écoliers et aux adultes. Notre langue est utilisée durant les assemblées publiques et elle est parlée par nos dirigeants.

Objectifs :

- ✓ Créer un centre où l'on pourra élaborer des programmes d'enseignement, former des éducateurs, des interprètes et des traducteurs, ainsi qu'offrir des programmes liés à notre langue et à notre culture
- ✓ Veiller à ce que des personnes-ressources appuient des professeurs de langue qualifiés et certifiés dans les collectivités
- ✓ Améliorer l'enseignement de la langue dans les écoles
- ✓ Établir un programme pour célébrer notre culture, notre histoire et notre langue dans la nature
- ✓ Faire usage de la technologie pour enseigner notre langue et distribuer des ressources éducatives à ce sujet

Faits saillants 2014-2015 :

Des aînés de Smith's Landing, de Fort Resolution, de Łutselk'e, de Dettah et de Ndilq ont partagé des contes traditionnels avec des jeunes et ont eu l'occasion de parler en chipewyan lors de rassemblements communautaires. Vingt-sept récits d'aînés ont été enregistrés. En outre, un camp a été organisé dans la nature à Reliance. Le chipewyan y a été grandement parlé, et le coordonnateur linguistique régional y a préparé des chansons pour enfants en chipewyan; celles-ci ont été mises par écrit et distribuées dans les collectivités.

Secrétariat des langues autochtones (SLA)

Le GTNO a mis sur pied un Secrétariat des langues autochtones (SLA) au sein du MÉCF afin de favoriser la revitalisation et la protection des langues autochtones partout aux TNO. Le SLA offre du soutien aux communautés linguistiques régionales, aux centres d'enseignement et d'apprentissage, aux programmes de foyers linguistiques et aux programmes d'enseignement axés sur les langues et les cultures autochtones. Le SLA occupe aussi un rôle de direction ministérielle en ce qui concerne la promotion et la revitalisation des neuf langues officielles autochtones, et il collabore étroitement avec tous les ministères du GTNO à cet égard.

Le SLA offre du soutien aux gouvernements autochtones régionaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans régionaux quinquennaux sur les langues autochtones. À l'heure actuelle, sept coordonnateurs linguistiques régionaux ont été embauchés par leur gouvernement autochtone régional respectif pour aider à coordonner et à mettre en œuvre ces plans; un seul coordonnateur s'occupe de l'inuinnaqtun et de l'inuvialuktun, tandis qu'aucun ne représente actuellement l'inuktitut aux TNO.

Les principales responsabilités du SLA sont les suivantes :

- jouer un rôle de surveillance à l'égard de l'application de la *Loi sur les langues officielles* et de son *Règlement*, et assumer la responsabilité des langues autochtones;
- gérer, négocier et administrer l'Accord de coopération Canada-TNO relatif aux langues autochtones ainsi que les investissements faits par le GTNO à l'égard des langues autochtones;
- soutenir la mise en œuvre des plans régionaux quinquennaux sur les langues autochtones en travaillant de près avec les coordonnateurs linguistiques régionaux;
- mener des activités de planification et de production de rapports relativement à la surveillance, à l'évaluation et à la responsabilisation ayant trait aux plans régionaux sur les langues autochtones;
- promouvoir l'enrichissement de la terminologie en langues autochtones et la normalisation de ces langues en collaboration avec les communautés de langues autochtones;
- appuyer la prestation de programmes en langues autochtones auprès des jeunes enfants, des élèves de la maternelle à la 12^e année ainsi que des étudiants postsecondaires;
- coordonner les services de traduction et d'interprétation en langues autochtones;
- renforcer les capacités communautaires relativement à la prestation de services gouvernementaux dans les langues autochtones;
- faciliter les relations entre les gouvernements autochtones, les communautés de langues autochtones, les organisations du milieu de l'éducation, les centres d'enseignement et d'apprentissage ainsi que les écoles ténoises.

Mois des langues autochtones

Aux TNO, le mois de mars correspond au mois des langues autochtones. Il s'agit d'une occasion toute désignée de célébrer la richesse des langues et des cultures présentes aux TNO en invitant la population à découvrir et à parler fièrement les neuf langues autochtones ténoises.

Cette année, le MÉCF a souligné le mois des langues autochtones :

- ✓ en appuyant la tenue d'un atelier du Conseil d'alphabétisation des TNO de concert avec les coordonnateurs linguistiques régionaux;
- ✓ en proposant un jeu-questionnaire sur les langues dans la publication *Bear Facts* du GTNO;
- ✓ en organisant un « défi linguistique » dans les écoles et les collectivités de partout aux TNO;
- ✓ en faisant connaître l'application sur les langues autochtones et en organisant des ateliers dans les collectivités;
- ✓ en appuyant et en publicisant plusieurs événements, fêtes et activités dans les régions.

Radiodiffusion et télédiffusion dans les langues autochtones

Les organisations autochtones de radiodiffusion et de télédiffusion reçoivent diverses contributions pour la production et la diffusion de communiqués ou d'émissions de radio et de télévision dans les langues autochtones des TNO. Ce financement est accordé en fonction des besoins démontrés par ces entités et selon la disponibilité des ressources attribuées par l'Assemblée législative. Le plafond de ces contributions est fixé d'après les sommes allouées dans l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones.

La Société des communications autochtones (NCS) et la Société des communications inuvialuit (SCI) reçoivent du financement chaque année.

Programme de subvention en radiotélévision communautaire

Ce programme a été mis sur pied afin d'attribuer des fonds pour l'exploitation de stations de radio communautaires aux TNO. Le plafond annuel des subventions versées à une organisation de radiodiffusion communautaire a été fixé à 6 000 \$. Bon nombre de ces stations de radio communautaires diffusent une programmation entièrement ou partiellement en langues autochtones.

Cette année, les collectivités suivantes ont reçu du financement dans le cadre du programme :

- Délı̄ne (Fort Franklin Radio Society);
- Aklavik (Hameau d'Aklavik);
- Fort McPherson (Fort McPherson Radio Society);
- Behchokò (Centre d'amitié Rae-Edzo);
- Yellowknife (*Radio Taiga*).

Division de la culture et du patrimoine

Service de toponymie

Les activités n'ont pas manqué au sein du Service de toponymie au cours de l'exercice financier 2014-2015. En vertu de la Politique n° 71.09 sur les toponymes et les noms de collectivités des TNO, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a approuvé cinq toponymes autochtones servant à désigner le fleuve Mackenzie. Ce fleuve porte donc maintenant sept noms officiels :

- Dehcho (esclave du Sud);
- Deho (esclave du Nord);
- Nagwichoonjik (gwich'in);
- Kuupak (inuvialuit);
- Grand Rivière (michif);
- Mackenzie River (anglais);
- Fleuve Mackenzie (français).



Photo : Sambaaliah Tfah et Samba K'è (Trout Lake). S. Bannon/GTNO, 2014.

Le ministre a aussi approuvé 38 toponymes en esclave du Nord et du Sud servant à désigner divers endroits du territoire traditionnel occupé par la bande dénée Samba K'è dans les environs de la collectivité de Trout Lake.

Le MÉCF a commencé à travailler avec le gouvernement t̥łch̥q, lui conseillant des pratiques à suivre pour qu'il puisse adopter ses noms traditionnels en tant que noms officiels. En vertu de l'entente sur l'autonomie gouvernementale qui le concerne, le gouvernement t̥łch̥q a la capacité d'approuver les noms officiels se rapportant à ses terres, et il souhaite procéder ainsi à l'adoption officielle des nombreux toponymes qui relèvent de sa compétence.

Par ailleurs, le travail d'évaluation se poursuit quant aux 483 toponymes traditionnels ou denes̥qline qui ont été soumis par la Première Nation dénée de Łutsel K'è.

Le document *Noms officiels des collectivités des Territoires du Nord-Ouest*, soit la version française du répertoire toponymique des TNO, a été mis à jour, et une version révisée a été ajoutée à la page Web du programme des sites culturels sur le site du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles.

Contribution aux programmes culturels dans les collectivités

La contribution de financement aux programmes culturels et aux langues autochtones a subventionné des projets culturels et linguistiques présentés par les organisations suivantes en 2014-2015 :

- Premières Nations du Dehcho – élaboration d'une carte interactive et d'un outil de ressources culturelles regroupant des biographies, des récits, des photos et des enregistrements sonores d'ainés de la collectivité.
- Institut social et culturel gwich'in – production d'un livre d'histoire communautaire portant sur Fort McPherson et d'une exposition de photos en ligne visant à accompagner ce livre.
- Inuvialuit Regional Corporation – transcription, édition et traduction d'enregistrements de récits d'ainés inuvialuits qui démontrent l'importance des connaissances traditionnelles à l'égard des terres, des glaces et du climat.
- Programme culturel estival du Centre d'amitié Soaring Eagle – offre d'une expérience d'apprentissage destinée aux jeunes de 13 à 18 ans de la région afin de renforcer leur sentiment d'identité personnelle, de développer leur culture autochtone et de leur en apprendre sur les valeurs et croyances traditionnelles.
- Conseil communautaire de K'asho Got'ine – documentation et préservation des traditions orales des Dénés du Sahtu à Fort Good Hope par la tenue d'ateliers sur les rôles traditionnels mettant l'accent sur des discussions au sujet du « Bebia Swing », un hamac pour bébés traditionnel.
- Organisme communautaire d'Ulukhaktok – organisation de camps d'été culturels familiaux qui préservent l'identité culturelle inuvialuite par l'enseignement de compétences traditionnelles telles que la chasse, la pêche, la préparation des viandes, l'utilisation de l'inuinnaqtun et la couture.

Expositions au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG)

En juin 2015, le CPSPG a lancé l'exposition *Le bison venu du froid : Quand le dégel fait renaître le passé*, qui présente des fossiles de l'âge glaciaire et les changements qui ont touché les territoires du Nord. L'exposition comporte un contenu audio en gwich'in et un guide d'accompagnement en français.

En octobre 2015, le CPSPG lancera l'exposition *Nos terres, notre histoire : Dénés Yellowknives Willideh*, qui traitera de l'histoire, de la culture et de la langue des Dénés Yellowknives. La langue willideh sera mise en valeur partout dans l'exposition, y compris dans les noms de lieux traditionnels, les noms d'objets et une légende animée.

L'exposition itinérante *Tonnerre de voix* comprenait pour sa part une vidéo présentant de véritables témoignages donnés par des aînés à la commission Berger. Ces témoignages étaient en plusieurs langues autochtones.

Au cours de la dernière année, le CPSPG a renouvelé plusieurs panneaux d'exposition en y ajoutant du contenu en langues autochtones en fonction de la région où se trouve l'exposition en question. Par exemple, les panneaux sur les bateaux en peau d'original contiennent maintenant du texte en shúhtagot'ine, la langue des Dénés du Sahtu.



Alestine Andre, chercheuse à l'Institut social et culturel gwich'in, en compagnie d'Eliza Mitchell à l'inauguration de l'exposition *Le bison venu du froid* à Tsiigehtchic, le 24 juin 2015.



Charlene Blake et son petit garçon, Keaton, explorent une version de l'exposition *Le bison venu du froid* qui a été créée pour la collectivité de Tsiigehtchic, où le crâne de bison a été trouvé.



L'équipe de conservation de la communauté des Dénés Yellowknives travaille avec Dot VanVliet, membre du personnel du CPSPG, afin de préparer les photos et les noms de lieux pour l'exposition sur les Dénés Yellowknives.

Service des archives des TNO

Le Service des archives des TNO a numérisé aux fins de conservation 160 autres enregistrements audio réalisés dans les années 1980 par l'ethnomusicologue Nicole Beaudry dans les collectivités dénées de Déljne, Tulita et Fort Good Hope. Ces enregistrements d'une valeur inestimable contiennent des chants traditionnels, des histoires et des entrevues avec de nombreux aînés des collectivités du Sahtu.

En outre, le Service des archives des TNO a numérisé des enregistrements audio et vidéo de la Première Nation de Salt River ainsi que des vidéos portant sur des sujets tels que le tambour, les paniers en écorce de bouleau et les canoës en épinette.

Le Service des archives des TNO a également produit un calendrier contenant des photos qui illustrent différents aliments et plats nordiques. Ce calendrier présente aussi chaque mois une langue officielle différente afin de promouvoir chacune des langues officielles des TNO.

Programmes éducatifs et d'animation du musée

Le CPSPG a offert des programmes scolaires et d'éducation du public à près de 5 000 personnes en 2014-2015. Environ 290 élèves ont aussi pris part à un camp organisé près de Dettah par le CPSPG; ce camp intégrait l'apprentissage de la langue et de la culture t̄jch̄q à celui des techniques de récolte de « k'í ti » (sève de bouleau).

Les cours de langue et de culture t̄jch̄q ont fait partie des activités proposées au camp d'été scientifique et culturel sur la toundra du GTNO qui s'est tenu à Daring Lake en juillet 2015.



Dora Nitsiza, une aînée t̄jch̄q, lors de la randonnée d'un jour au camp d'été scientifique et culturel sur la toundra.
Photo : CPSPG/GTNO



George Tatsiechele, membre de la Première Nation des Dénés Yellowknives, offre une activité traditionnelle d'interprétation de la nature en t̄jch̄q dans le cadre du programme d'artistes traditionnels en résidence du CPSPG, juillet 2014.
Photo : CPSPG/GTNO



Rosalie Causa, de Fort Providence, fait du pain banique. Service des archives des TNO/Min. Travaux publics/G-1995-001 : 5371

Les langues autochtones en éducation

Programmes de la petite enfance

Les programmes de la petite enfance fournissent des environnements d'apprentissage qui répondent aux besoins de développement des jeunes enfants. Ces programmes peuvent être offerts à temps plein ou à temps partiel aux enfants avant leur entrée dans le système scolaire officiel.

Foyers linguistiques autochtones

Le programme des foyers linguistiques autochtones donne aux jeunes enfants la possibilité de baigner dans la langue de leurs ancêtres. Le GTNO reconnaît l'importance de l'acquisition précoce des langues autochtones pour en favoriser la préservation. Le MÉCF verse donc du financement aux programmes de la petite enfance afin de soutenir le développement des langues autochtones par l'entremise de foyers linguistiques.

L'approche d'acquisition linguistique privilégiée dans les programmes de la petite enfance va de l'immersion linguistique à l'enseignement d'une langue seconde. Le niveau d'immersion offert dépend des compétences linguistiques du personnel des programmes de la petite enfance, ce qui peut représenter une difficulté dans les collectivités où une langue autochtone compte un très faible nombre de locuteurs. En avril 2014, les gouvernements autochtones régionaux ont pris en charge la responsabilité du financement et de la gestion des programmes régionaux de foyers linguistiques autochtones.

Programmes d'enseignement, de la maternelle à la 12^e année

Le système d'éducation des TNO offre des programmes d'enseignement structurés aux élèves ténois, et ce, de la maternelle à la 12^e année.

Le MÉCF a la responsabilité de s'assurer que les langues et cultures autochtones sont enseignées dans toutes les écoles ténoises. Dans la vision autochtone, la culture et le langage sont indissociables : la culture est langage, et le langage est culture. Pour tenir compte de cette vision du monde et aider les éducateurs, le MÉCF a créé deux programmes d'enseignement spéciaux : le *Dene Kede* et *Inuuqatigiit*. Il est attendu des enseignants qu'ils intègrent la vision autochtone dans tout ce qu'ils enseignent en se fondant sur le programme le plus adapté à leur école et à leur collectivité.



Enseignement axé sur les langues et les cultures autochtones

En septembre 2004, le MÉCF a publié la *Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture*. Ce type d'éducation vise à refléter, à valider et à promouvoir les cultures et les langues des Premières Nations des TNO : il honore toutes les formes de connaissances traditionnelles, tous les modes d'apprentissage et toutes les visions du monde.

Les activités axées sur les langues et les cultures autochtones explorent les langues, les cultures, les histoires, les activités, les habiletés, les connaissances, les traditions et les valeurs des peuples autochtones des TNO; elles comportent aussi un volet visant l'acquisition d'une langue autochtone.

En 2013, le MÉCF a amorcé un examen de la *Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture* pour manifester son soutien constant à l'enseignement des langues et des cultures autochtones dans les écoles. Afin de se concentrer sur les questions les plus pertinentes pour chaque région des TNO, le MÉCF a sollicité des entrevues auprès des membres de la haute direction, des coordonnateurs autochtones, des surintendants scolaires de district, des directeurs d'école et des professeurs de langues autochtones de partout aux TNO. Les renseignements et les commentaires recueillis ont mené à la décision de renouveler la Directive dans le cadre du plan d'action pour la réforme et l'innovation en éducation; ce processus de renouvellement a actuellement cours.

Apprentissage des langues autochtones

La *Loi sur l'éducation* des TNO permet l'apprentissage des langues autochtones par des cours de langue (langue première et langue seconde) et par immersion. Les programmes proposés dépendent largement de la demande, qui doit être suffisante, ainsi que de la disponibilité d'enseignants qualifiés parlant couramment la langue à enseigner et de l'accès à du matériel pédagogique adéquat. Lorsque les cours se donnent en anglais, le programme éducatif doit prévoir l'enseignement d'une autre langue officielle des TNO.

Actuellement, aucune école des TNO n'offre l'enseignement d'une langue autochtone à titre de première langue. Dans la plupart des écoles, c'est l'anglais qui joue ce rôle, et la langue seconde est soit le français, soit une langue autochtone; cette langue est enseignée dans des cours de langue seconde (alors considérés comme des cours de base) ou par immersion.

Dans la première approche, où la langue seconde est enseignée dans le cadre d'un cours de base, les élèves suivent chaque semaine des cours sur l'une des langues officielles jusqu'à cumuler au moins 90 heures par année, et ce, de la 1^{re} à la 9^e année. Lorsqu'il y a immersion, c'est l'enseignement ordinaire qui se fait entièrement dans une langue autochtone. Des cours d'immersion en langues autochtones se donnent actuellement dans trois collectivités des TNO : Behchokò Inuvik et Fort Providence.

Des cours complémentaires de langues autochtones se donnent également dans certaines écoles pour les élèves de la fin du secondaire (10^e-12^e année).



Centres d'enseignement et d'apprentissage

Les centres d'enseignement et d'apprentissage (CEA) régionaux aident les écoles des TNO à offrir des programmes de langues et de cultures autochtones, notamment :

- en élaborant des documents et des trousseaux pour les programmes *Dene Kede* et *Inuuqatigiit*;
- en coordonnant la formation des moniteurs de langues autochtones et des éducateurs de la petite enfance;
- en organisant des camps linguistiques et culturels dans la nature;
- en collaborant avec les moniteurs de langues pour veiller à l'exactitude de la langue enseignée;
- en planifiant des conférences régionales sur l'éducation;
- en offrant de la formation pour favoriser l'intégration des programmes *Dene Kede* et *Inuuqatigiit* dans toutes les matières de base;
- en contribuant à l'orientation du Programme de formation des enseignants (PFE) des TNO et du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) par la participation à des comités et à des groupes de travail.

Formation des moniteurs de langues autochtones

Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones

L'objectif global du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) est de donner aux participants les compétences qui leur permettront de devenir des moniteurs de langues et de cultures autochtones qualifiés pour donner des cours dans des écoles, de la maternelle à la 12^e année.

Le PFMLCA est offert à temps partiel dans l'ensemble des TNO; il offre de la formation professionnelle continue aux professeurs de langues autochtones en poste et aux autres personnes intéressées dans la collectivité en permettant de développer leurs compétences linguistiques.

Le personnel de l'École des sciences de l'enseignement du Collège Aurora travaille en collaboration avec les commissions scolaires régionales pour s'assurer que les cours offerts dans chaque région répondent aux besoins de perfectionnement professionnel des participants.

Le programme se donne aussi à temps plein et prépare alors les nouveaux professeurs de langues autochtones à faire leur entrée dans la profession en vue d'enseigner de la maternelle à la 12^e année. La formation à temps plein est offerte dans les collectivités, en alternance entre les différentes régions des TNO : elle a été offerte à Behchokò en 2009, à Inuvik en 2012 et dans la réserve de la Première Nation K'at'odeeche en 2013.

Le MÉCF reconnaît l'importance d'offrir le programme dans les collectivités et continue d'appuyer cette initiative. Les futurs lieux de prestation du programme seront choisis par le MÉCF en consultation avec le Collège Aurora, les conseils scolaires de division (CSD) et les administrations scolaires de district (ASD).

Offre de services gouvernementaux en langues autochtones

Prime au bilinguisme et prime de connaissances linguistiques en langues autochtones

En vertu de la convention collective du Syndicat des travailleurs du Nord, le GTNO verse une prime au bilinguisme aux employés qui utilisent deux langues officielles des TNO ou plus, exception faite de ceux dont la description d'emploi comprend des tâches de traduction ou d'interprétation.

Cette prime au bilinguisme est versée lorsque l'habileté à parler plus d'une langue officielle est nécessaire pour offrir des services convenables. La prime au bilinguisme peut également être versée si l'habileté à parler une deuxième langue officielle est un atout pour le poste, notamment dans le cas d'un employé qui doit occasionnellement fournir de l'aide dans une autre langue officielle. Dans tous les cas, c'est la collectivité ou la région où est exercé le poste en question qui détermine la ou les langues dont il faut se servir dans le cadre du poste.

En 2014-2015, 170 employés du GTNO ont reçu une prime au bilinguisme pour une langue autochtone.

Ministère, agence ou organisme	Prime au bilinguisme – langues autochtones	Nombre d'employés
Éducation, Culture et Formation	6 928 \$	7
Environnement et Ressources naturelles	10 760 \$	9
Exécutif	4 367 \$	8
Finances	1 200 \$	1
Industrie, Tourisme et Investissement	8 490 \$	8
Justice	4 297 \$	4
Affaires municipales et communautaires	3 600 \$	3
Travaux publics et Services	2 400 \$	2
CSD du Dehcho	7 768 \$	7
CSD du Sahtu	3 492 \$	3
CSD du Slave Sud	8 165 \$	1
Agence de services communautaires tłıchǝ – Éducation	21 392 \$	21
CSD de Beaufort-Delta	138 \$	1
ASSSS de Beaufort-Delta	3 533 \$	3
ASSSS du Dehcho	13 850 \$	13
ASSSS de Fort Smith	1 856 \$	2
ASSSS du Sahtu	11 053 \$	11
Agence de services communautaires tłıchǝ – SSS	47 427 \$	60
ASSSS de Yellowknife	2 400 \$	2
Société d'habitation des TNO	1 200 \$	1
CSTIT	3 600 \$	3
Total	167 916 \$	170

Par ailleurs, en vertu de la convention collective de l'Association des enseignants et des enseignantes des Territoires du Nord-Ouest (AETNO), le GTNO verse aussi une prime de connaissances linguistiques aux enseignants qui maîtrisent une ou plusieurs langues officielles autochtones des TNO.

Les enseignants admissibles reçoivent une prime annuelle lorsqu'ils utilisent leurs compétences linguistiques dans l'une ou plusieurs des situations suivantes :

- l'enseignement en classe;
- l'orientation individuelle d'un élève;
- les entretiens parents-enseignants;
- les activités parascolaires;
- les relations entre l'école et la collectivité.

En 2014-2015, 68 enseignants ont reçu cette prime.

Ministère, agence ou organisme	Prime de connaissances linguistiques en langues autochtones	Nombre d'employés
CSD de Beaufort-Delta	44 396 \$	13
CSD du Dehcho	60 925 \$	12
CSD du Sahtu	57 948 \$	13
CSD du Slave Sud	40 605 \$	10
Agence de services communautaires tłı̨ch̄o – Éducation	94 554 \$	20
Total	298 428 \$	68

Nouvelles du gouvernement en langues autochtones

Lorsqu'il le peut, le GTNO s'efforce de publier ses nouvelles et autres informations importantes en langues autochtones. Voici quelques exemples ayant eu cours en 2014-2015 :

- ✓ Le ministère des Transports s'est assuré, lorsque nécessaire, de communiquer en langues autochtones des renseignements publics exigeant une diffusion rapide, notamment les mises à jour destinées aux automobilistes et les avis de fermeture de routes.
- ✓ Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) a fait des annonces d'intérêt public concernant, notamment, la récolte de la morille.
- ✓ L'Assemblée législative a fourni, par rotation, des services d'interprétation et de retransmission. Pendant les retransmissions, l'Assemblée avait la capacité de faire correspondre les langues avec des collectivités ou des régions précises des TNO. En outre, les traductions des travaux de l'Assemblée, lorsqu'elles étaient disponibles, ont fait l'objet d'une diffusion directe par satellite partout au Canada.
- ✓ Le ministère de la Justice compte plusieurs entités indépendantes qui font rapport sur les langues autochtones par l'intermédiaire du Ministère, y compris le Bureau du régisseur, le Bureau du coroner en chef des TNO, le Bureau du curateur public et la Commission des services juridiques (aide juridique); en outre, toutes ces entités fournissent sur demande des services publics en langues autochtones. Par ailleurs, il est pratique courante que les détenus d'un établissement correctionnel ainsi que les bénéficiaires des services de probation reçoivent de l'information dans la langue de leur choix.

Annonces imprimées et radiodiffusées en langues autochtones

Les ministères du GTNO diffusent souvent des annonces en langues autochtones sur les ondes des stations de radio locales et dans les journaux. Voici quelques initiatives ayant eu cours en 2014-2015 :

- ✓ Le mois des langues autochtones, en mars 2015, a été souligné par le ministère des Ressources humaines (MRH), qui a créé une campagne promotionnelle mettant en vedette les employés autochtones bilingues. L'objectif était de faire la promotion des compétences des employés qui offraient des services dans d'autres langues que l'anglais dans l'ensemble de la fonction publique du GTNO.
- ✓ Le MRH a produit des publicités radiophoniques en esclave du Nord et du Sud, en t̥ł̥ch̥q̥, en gwich'in et en chipewyan pour faire la promotion des prix du premier ministre de 2015 et encourager les Ténos à proposer la candidature d'individus et d'équipes.
- ✓ La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) a radiodiffusé des annonces dans cinq langues dénées sur les ondes de CKLB.
- ✓ Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) continue de diffuser des annonces dans diverses langues autochtones. Ainsi, les annonces produites pour le mois de la santé buccodentaire, la Journée internationale de sensibilisation aux abus envers les aînés, la Journée mondiale de prévention du suicide, la Journée mondiale de la lutte contre le cancer, la Journée mondiale de l'allaitement et les campagnes de vaccination et de sensibilisation à la tuberculose ont été traduites en langues autochtones. Parmi celles-ci, les annonces concernant la Journée mondiale de prévention du suicide et la Journée mondiale de la lutte contre le cancer ont été traduites dans les neuf langues officielles autochtones.
- ✓ En octobre et en novembre, le ministère des Finances a diffusé sur les ondes de CKLB des publicités radiophoniques en langues autochtones.
- ✓ Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) a accordé des entrevues en langues autochtones aux stations radiophoniques CKLB et CBC Radio.

Services de traduction en langues autochtones

Les services de traduction utilisés par tous les ministères contribuent à accroître l'information publique et le contenu disponible en langues autochtones. Voici quelques initiatives qui ont été mises de l'avant en 2014-2015 :

- ✓ En 2014, le ministère de l'Administration des terres a assuré la participation du GTNO à l'évaluation environnementale menée par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions du projet de la Sabina Gold & Silver Corporation à la rivière Back et a demandé la traduction en inuktitut et en inuinnaqtun du sommaire technique et des présentations préalables à l'audience ayant été produits par le GTNO.
- ✓ Au 15 mai 2015, la CSTIT avait traduit 329 documents (lettres, rapports médicaux, formulaires, notes d'allocation, un rapport annuel et un plan organisationnel) pour les TNO et le Nunavut afin de servir les clients dans la langue de leur choix.
- ✓ Le ministère des Travaux publics et des Services (MTPS) a intégré l'offre active sur les langues officielles à deux publications.
- ✓ Le ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) a fait traduire de la correspondance et des demandes de financement afin que les transactions puissent être conclues dans la langue dans laquelle elles avaient été entreprises.
- ✓ Le 8 octobre 2014, le gouvernement t̥ł̥ch̥q̥ et le ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales (MAARI) ont organisé une rencontre conjointe où l'interprétation en t̥ł̥ch̥q̥ était offerte. L'entente qui a été signée à cette occasion avait par ailleurs été traduite en t̥ł̥ch̥q̥.

Services d'interprétation en langues autochtones

Les ministères du GTNO offrent des services d'interprétation sur demande. En 2014-2015, ils ont notamment eu recours à ces services aux occasions suivantes :

- ✓ Le ministère des Transports et le ministère de la Justice ont fait appel au service CanTalk, une ressource contractuelle, afin de fournir par téléphone des services d'interprétation dans les langues officielles autochtones lorsque les services d'interprétation en personne n'étaient pas disponibles.
- ✓ La SHTNO a fait appel à des interprètes en langues autochtones lorsqu'ils étaient requis lors de consultations communautaires et dans le cadre d'ateliers et de la prestation de programmes, en plus d'offrir sur demande du counseling individuel en langues autochtones.
- ✓ Le ministère de la Justice a tenu des rencontres et des événements publics dans les langues locales : à Inuvik (1), à Tulita (18), à Fort Simpson (3), dans les collectivités t̄jch̄q (24) et dans la région de Hay River (15).
- ✓ Autant à la Cour suprême qu'à la Cour territoriale et aux cours des juges de paix, des services d'interprétation en langues autochtones ont été fournis dans des salles d'audience par l'entremise d'interprètes contractuels, soit en t̄jch̄q (114 fois), en esclave du Nord (12 fois), en esclave du Sud (3 fois), en gwich'in (13 fois) et en chipewyan (4 fois).
- ✓ Le MITI a envoyé des interprètes en langues autochtones à diverses séances d'information sur la morille, notamment à Fort Providence, à Jean Marie River et à Kakisa. Des interprètes étaient également présents à l'atelier sur le développement du tourisme dans le Sahtu, qui était financé par le MITI.
- ✓ Le MÉCF a fourni des services d'interprétation pendant le Symposium sur les langues autochtones, durant les rencontres des conseils des langues officielles, et lors de rencontres avec les gouvernements autochtones.
- ✓ Les députés de l'Assemblée législative ainsi que les membres du Parlement jeunesse et du Parlement des aînés avaient tous la possibilité d'utiliser l'une des onze langues officielles de leur choix pendant les délibérations et travaux de l'Assemblée.



La parlementaire Mary Rose Charlo et l'interprète Margaret Mackenzie pendant les travaux de la Chambre, dans le cadre du Parlement des aînés de 2014.

- ✓ En 2014-2015, l'Assemblée a siégé pendant 47 jours et a fourni pendant cette période des services d'interprétation dans huit des neuf langues officielles autochtones. Le tableau suivant illustre le nombre de jours de séance dans chacune des langues utilisées. (Source : Assemblée législative)

Langue officielle autochtone	Nombre de jours de séance
Chipewyan	13
Cri	0
Gwich'in	9
Inuinnaqtun	14
Inuktitut	9
Inuvialuktun	11
Esclave du Nord	16
Esclave du Sud	14
Tłı̨chǫ	21

- ✓ Des visites audioguidées de l'Assemblée législative sont toujours offertes à tous les visiteurs, et ce, dans toutes les langues officielles des TNO.
- ✓ Le ministère de l'Administration des terres a tenu des audiences publiques de janvier à mars 2015 partout aux TNO et a ensuite produit différents documents rapportant le contenu de ces audiences; il avait au préalable vérifié les besoins d'interprétation des participants et a retenu des services de traduction en tłı̨chǫ à Behchokǫ et en weledeh à Dettah.
- ✓ Le ministère de la Justice, par l'intermédiaire des Services aux victimes de Yellowknife, a offert plus souvent des services en langues autochtones qu'en français. Cette année, les Services aux victimes ont, à l'échelle des TNO, traité 188 appels téléphoniques en langues dénées et servi 216 clients en esclave du Nord et en tłı̨chǫ.
- ✓ Le MRH a vérifié les compétences bilingues en langues autochtones de tous les employés du GTNO et invité les employés à déclarer volontairement toute habileté à offrir des services en langues autochtones afin d'être intégrés à un répertoire. (Source : MRH)
- ✓ En 2014-2015, le programme de mieux-être pour les Autochtones de l'Administration de santé territoriale Stanton a offert 367 fois des services d'interprétation, a permis 2 742 visites de la parenté, et a coordonné 1 748 fois des programmes culturels en individuel ou en petits groupes.

Affichage en langues autochtones

Les collectivités et les ministères du gouvernement continuent d'afficher de plus en plus en langues autochtones aux TNO. Voici quelques points saillants à cet égard pour 2014-2015 :

- ✓ Une nouvelle structure d'accueil a été érigée à l'entrée de l'édifice de l'Assemblée législative. Celle-ci présente toutes les langues officielles des TNO.
- ✓ Le MTPS a installé des panneaux dans toutes les régions pour annoncer l'achèvement des projets d'immobilisation en cours, la création du nouveau ministère de l'Administration des terres et les changements de bureaux liés à la mise en place du ministère du Transfert des responsabilités. Les panneaux liés au nouveau centre de santé de Fort Providence, au nouveau centre de santé de Hay River et à l'annonce de la construction du nouveau centre de santé et de soins de longue durée de Norman Wells en sont trois exemples.
- ✓ Tous les bureaux du ministère de la Justice et les établissements correctionnels ont maintenant des affiches indiquant une offre de services dans les langues officielles autochtones. Des panneaux d'avertissement affichant les 11 langues officielles ont également été mis en place à l'entrée des établissements correctionnels à l'intention des détenus.



Monument à l'entrée de l'Assemblée législative



Affichage pour le nouveau centre de santé de Hay River



Affichage pour la construction du nouveau centre de santé et de soins de longue durée de Norman Wells



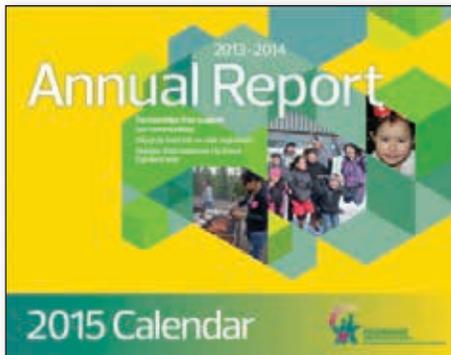
Exemple d'affichage pour le nouveau centre de santé de Fort Providence



Affichage pour la construction du nouveau centre de santé et de soins de longue durée de Norman Wells

Initiatives en langues autochtones

- ✓ L'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife a publié son rapport annuel 2013-2014 et son calendrier 2015 en anglais, en tłıchq̓ et en chipewyan.



- ✓ Le ministère de l'Exécutif gère 19 centres de services à guichet unique employant à mi-temps des agents des services gouvernementaux (ASG) locaux. Dans ces centres, on trouve 10 ASG parlant une langue officielle autochtone, de sorte que les services de première ligne sont disponibles en anglais, en inuinnaqtun, en gwich'in, en tłıchq̓, en esclave du Nord et en esclave du Sud. En 2014, le modèle des centres de services à guichet unique a été reconnu à l'échelle nationale pour son aspect novateur et a remporté la médaille de bronze du Prix IAPC/Deloitte de leadership du secteur public.
- ✓ Le MAMC a appuyé plusieurs programmes, parmi lesquels le Centre de recherche et d'apprentissage Dechinta, qui offre aux jeunes des programmes culturels, des activités sur le terrain, et bien souvent des programmes axés sur les langues traditionnelles.
- ✓ Le conseiller traditionnel du Centre correctionnel du Slave Nord encourage tous les détenus à s'exprimer dans leur langue maternelle et anime des programmes de guérison traditionnelle.
- ✓ Le MRH a continué de proposer aux nouveaux employés des séances d'orientation sur les obligations du GTNO à l'égard des langues autochtones.
- ✓ La CSTIT a fait traduire en langues autochtones des publicités, des affiches, un rapport annuel et un plan organisationnel.
- ✓ Même s'il est publié en anglais, le bulletin d'information *Bear Facts*, destiné aux employés du ministère de l'Exécutif, fait la promotion de services du GTNO en langues autochtones.
- ✓ Par l'entremise d'Archives TNO, le MÉCF propose un calendrier réunissant des photos d'archives et déclinant les mois dans toutes les langues officielles.

Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Langues autochtones (2014-2015)

En 2014-2015, le MÉCF a attribué près de 6 millions de dollars au Secrétariat des langues autochtones en vue d'appuyer les programmes et services linguistiques. De cette somme, plus de 3,5 millions de dollars ont été versés aux gouvernements autochtones pour appuyer leurs plans régionaux sur les langues autochtones.

Description	Dépenses réelles
Programmes et services liés aux langues autochtones	2 454 544 \$
Contributions aux gouvernements autochtones pour appuyer leurs plans régionaux sur les langues autochtones	3 523 000 \$
Total	5 977 544 \$

Conformément à l'Accord de coopération Canada-TNO, le gouvernement fédéral a contribué à hauteur de 1,9 million de dollars à différents programmes liés aux langues autochtones.



PARTIE II : Français



Notre approche

Les services en français au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Le Secrétariat aux affaires francophones

Le Secrétariat aux affaires francophones offre aux ministères et aux autres organismes gouvernementaux des conseils, des outils et du soutien pour élaborer des plans sur les communications et les services en français. Il propose en outre des services de traduction à diverses institutions gouvernementales comme les ministères, les conseils, les organismes et l'Assemblée législative, et il s'occupe de Services TNO.

Les coordonnateurs des services en français

La responsabilité générale des coordonnateurs des services en français est de promouvoir et de coordonner la prestation de communications et de services en français de qualité dans leurs ministères et organismes respectifs.

Le Plan stratégique sur les communications et les services en français

Le Plan stratégique sur les communications et les services en français guide depuis 2012 la mise en place de services de qualité auprès de la communauté francophone utilisant les services du GTNO. Le Plan est constitué de trois cadres qui couvrent tous les aspects de la prestation de services en français, de même que les rôles et responsabilités du GTNO à cet égard.

Les normes du GTNO sur les communications et les services en français

Les normes du GTNO sur les communications et les services en français ont été rédigées et adoptées en 2013 en vue d'aider les employés et les fonctionnaires à offrir des services et des communications en français à la population. Ces normes abordent notamment les questions de messagerie vocale, d'affichage, de format de publication, de publicité, d'annonce et de traduction en français.

Les services en français : une évolution continue

Comme vous pourrez le constater à la lecture du présent rapport, les institutions gouvernementales (ministères, conseils, organismes, etc.) ont su améliorer leurs communications et services en français de multiples façons en 2014-2015. Les progrès accomplis sont présentés pour chacun des buts qui sont établis dans les plans de fonctionnement ayant trait aux communications et aux services en français.

1

But n° 1 : Leadership et direction stratégique

Les institutions gouvernementales font montre d'un leadership actif et d'une direction stratégique en matière de communications et de services en français.

Les plans de fonctionnement concernant les communications et les services en français

Conformément au Plan stratégique sur les communications et les services en français (adopté en 2012) et aux normes du GTNO sur les communications et les services en français (adoptées en 2013), les ministères du GTNO ont élaboré des plans de fonctionnement quinquennaux qui décrivent comment ils prévoient assurer la prestation de communications et de services en français.

En collaboration avec le Service de perfectionnement du personnel et de la planification des effectifs de la Division des services généraux du ministère des Ressources humaines, le Secrétariat aux affaires francophones a donné aux gestionnaires cinq séances de formation sur les communications et les services en français.



Activité de recrutement, ministère des Ressources humaines, janvier 2015

100 %

Ministères qui se sont dotés d'un plan de fonctionnement concernant les communications et les services en français

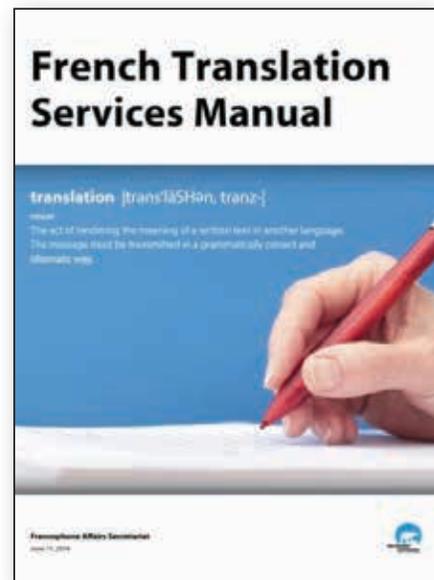
Voici quelques projets en cours pour soutenir le leadership actif et la direction stratégique :

- Élaboration d'un cadre de surveillance, d'évaluation et de déclaration
- Présentations à la haute direction portant sur les communications et les services en français
- Circulation d'information entre les institutions gouvernementales au sujet des normes et des obligations concernant le français
- Collaboration entre les ministères pour cibler le contenu à traduire en priorité
- Préparation de trousse sur l'offre active
- Activité de recrutement à Ottawa
- Participation à la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
- Signature de l'Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux TNO
- Dépôt du rapport annuel 2013-2014 sur les langues officielles
- Tenue de trois réunions du Comité de coordination des services en français en 2014-2015
- Consultation entre les ministères et élaboration de panneaux d'affichage en français
- Consultation entre les ministères au sujet des exigences à respecter relativement au français avec le nouveau système téléphonique du GTNO
- Présentations sur les communications et les services en français données dans les centres régionaux de même qu'aux nouveaux employés du GTNO (y compris les étudiants ayant un emploi d'été)

Le Secrétariat aux affaires francophones a rédigé un manuel sur les services de traduction en français qui explique à tous comment utiliser les services de traduction en vue de mieux communiquer avec la communauté francophone des TNO.



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA FRANCOPHONIE
CANADIENNE | MINISTERIAL CONFERENCE
ON THE CANADIAN
FRANCOPHONIE



2

But n° 2 : Disponibilité et accessibilité

Les institutions gouvernementales offrent davantage de communications et de services en français.

Grâce à l'offre active, aux communications, aux documents imprimés et électroniques ainsi qu'à l'augmentation de la capacité des services publics à offrir des services en français, les services en français sont plus connus et utilisés qu'auparavant.

Prime au bilinguisme

Le GTNO verse une prime au bilinguisme aux employés qui utilisent deux langues officielles des TNO ou plus dans le cadre de leurs fonctions. Pour que la prime soit versée, l'employé doit être suffisamment à l'aise à l'oral pour offrir des services convenables dans ces langues officielles. La prime au bilinguisme peut également être versée si la maîtrise d'une deuxième langue officielle constitue un atout pour un poste.

Institutions gouvernementales	Prime au bilinguisme versée pour le français (en dollars)	Nombre d'employés
Administration des services de santé et des services sociaux de Beaufort-Delta	800	1
Affaires autochtones et Relations intergouvernementales	1 800	2
Éducation, Culture et Formation	14 349	12
Environnement et Ressources naturelles	7 189	6
Exécutif	2 200	2
Santé et Services sociaux	4 800	5
Ressources humaines	3 600	3
Industrie, Tourisme et Investissement	4 800	4
Justice	10 575	24
Administration des terres	770	1
Assemblée législative	2 930	4
Affaires municipales et communautaires	1 200	1
Travaux publics et Services	4 800	4
Transports	3 600	3
Administration des services de santé et des services sociaux du Dehcho	895	1
Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith	2 400	2
Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu	1 960	4
Administration de santé territoriale Stanton	10 350	12
Société d'habitation des TNO	2 196	2
Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife	1 190	1
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs	4,800	4
Total	87 204	98

98

Nombre d'employés qui ont reçu une prime au bilinguisme (une augmentation de 22 % par rapport à 2013-2014)

45

Nombre de communiqués émis en français par les institutions gouvernementales

Nouvelles du gouvernement en français

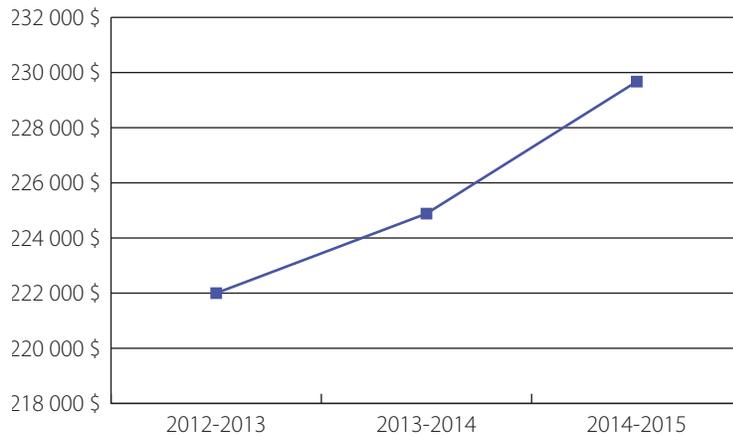
Les institutions gouvernementales produisent des communiqués en français pour informer la communauté francophone sur une diversité d'enjeux, de même que sur certains programmes et services gouvernementaux. En voici quelques exemples :

- L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest nomme une nouvelle directrice générale des élections
- Des élèves francophones et francophiles ténois ont participé à la journée *Invitons nos jeunes au travail*
- Avis de santé publique : le fentanyl illicite (aussi appelé « *greenies* ») déclenche un avis de santé à Yellowknife
- La Ville de Yellowknife, la GRC et le GTNO invitent les Yellowknifiens à poursuivre les échanges sur la sécurité publique
- Nouveau Règlement sur la santé et la sécurité au travail en vigueur cette année

Annonces imprimées et radiodiffusées en français

Les institutions gouvernementales publient régulièrement des annonces dans les journaux comme *L'Aiglon* et l'hebdomadaire du territoire, en plus d'en diffuser sur les ondes de *Radio Taïga*.

Frais de publicité dans les médias francophones



Voici quelques sujets qui ont fait l'objet de publicités ou de campagnes promotionnelles en français en 2014-2015 :

- Salon des employés bilingues du GTNO
- Offre d'iPad aux nouveaux parents et tuteurs de nourrissons
- 30^e anniversaire de la Convention définitive des Inuvialuits
- Processus relatif aux Premières Nations du Dehcho
- Journée nationale des Autochtones
- Protection contre les ours
- Engagement public des TNO dans l'entente-cadre sur les eaux transfrontalières
- 50^e anniversaire du drapeau canadien
- Avis de mise en berne du drapeau des TNO
- Formulaire sur les impôts fonciers
- Sécurité à la plage
- Parcs TNO
- Arts TNO
- Poisson frais du Grand lac des Esclaves
- Programme de mesures incitatives sur les activités minières
- Tirage de terrains de camping dans les parcs des TNO
- Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique
- Prix du bénévole remarquable
- Programmes des jeunes ambassadeurs
- Prix d'excellence des services d'incendie des TNO
- Protégez-vous : bien connaître ses droits
- Prix du Cercle pour la culture et le patrimoine
- Règlement sur la santé et la sécurité au travail
- Services TNO
- Programmation du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles
- Rendez-vous de la Francophonie

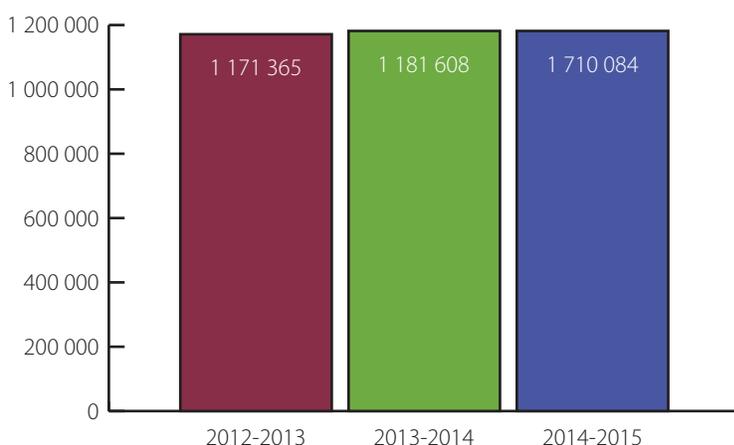


Services de traduction et d'interprétation

Les services de traduction utilisés par les institutions gouvernementales contribuent à accroître l'information publique et le contenu disponible en français en plus de faciliter la compréhension de la correspondance et des documents reçus de la part des membres de la communauté francophone.

En 2014-2015, 1 710 084 mots ont été traduits par le Service français de traduction du GTNO, le Service de traduction juridique du ministère de la Justice et la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT). De ce nombre, 1 053 522 mots ont été traduits par le Service français de traduction du GTNO pour répondre aux demandes de 35 institutions gouvernementales.

Nombre de mots traduits par le Service français de traduction du GTNO, la CSTIT et le ministère de la Justice

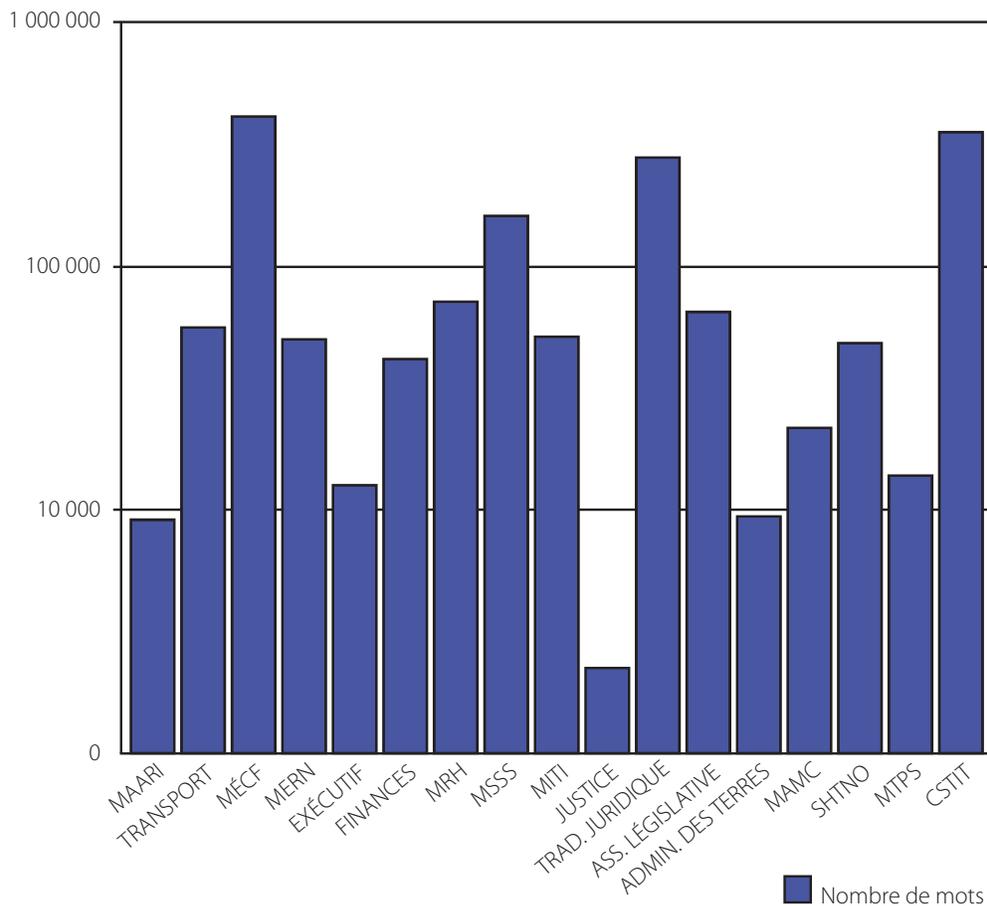


Nombre de mots traduits en 2014-2015 par les différentes institutions gouvernementales

Institutions gouvernementales	Nombre de mots
Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales	9 051
Ministère des Transports	56 356
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (y compris le Collège Aurora)	433 984
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles	50 139
Ministère de l'Exécutif	12 771
Ministère des Finances (y compris la Commission des licences d'alcool)	42 015
Ministère des Ressources humaines	72 031
Ministère de la Santé et des Services sociaux (y compris les administrations des services de santé)	162 938
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (y compris la Société d'investissement et de développement)	51 736
Ministère de la Justice (y compris la Régie du logement et la Régie des entreprises de service public)*	2 271
Service de traduction juridique du ministère de la Justice	286 828
Assemblée législative (y compris la Commission des droits de la personne, le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée, Élections TNO, le commissaire aux conflits d'intérêts et le commissaire aux langues)	65 825
Ministère de l'Administration des terres (y compris l'Office des droits de surface)	9 342
Ministère des Affaires municipales et communautaires	21 913
Société d'habitation des TNO	49 372
Ministère des Travaux publics et des Services	13 778
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs	369 734
Total	1 710 084

* Ne comprend pas le nombre de mots traduits par le Service de traduction juridique du ministère de la Justice, qui est détaillé sur une ligne distincte.

Nombre de mots traduits en 2014-2015 par les différentes institutions gouvernementales



Service français de traduction du GTNO

Projets de traduction à souligner :

- Plusieurs sections du site Web du ministère des Transports
- Traduction continue du site Web du MÉCF
- Discours du budget de 2015 et documents connexes
- Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation : nouvelles orientations
- Rapport annuel 2013-2014 de la Société d'habitation des TNO
- Rapport annuel 2013-2014 sur les langues officielles
- Répertoire des services du GTNO
- Brochure 2014 sur les espèces en péril
- Plan d'action pour la réforme et l'innovation en éducation
- Réponse du GTNO au Rapport 2014 du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest sur les Services à l'enfance et à la famille
- Rapport annuel de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée
- Sections du site Web d'Élections TNO
- Manuel d'information pour les personnes âgées (version 2015)

1 191

Nombre de projets de traduction gérés par le Service français de traduction du GTNO en 2014-2015

5

Nombre de procès tenus entièrement en français

7

Nombre de fois où des interprètes ou traducteurs ont été appelés à la cour





Des services d'interprétation sont fournis aux institutions gouvernementales en fonction des besoins. Voici quelques exemples de situations où les services d'interprétation en français ont été utilisés en 2014-2015 :

- 32^e rencontre annuelle des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du statut de la femme
- Table ronde nationale sur les femmes et jeunes filles autochtones disparues ou assassinées
- Examen, par le Comité permanent des programmes sociaux, des modifications proposées à la *Loi sur le jury* afin de pouvoir former un jury francophone
- Débats de l'Assemblée législative
- Réunion du Comité de consultation et de coopération du GTNO et de la FFT
- Séance d'information sur la cueillette de la morille
- Assemblée publique organisée par le Comité permanent des opérations gouvernementales sur le rôle de protecteur du citoyen

Nouvelles initiatives

Certaines institutions gouvernementales ont mis en place de nouvelles initiatives en français en 2014-2015. En voici quelques exemples :

- Formulaires offerts en français pour le Fonds d'aide aux entreprises
- Bilinguisme obligatoire exigé pour le poste ouvert au Centre de services du MÉCF du Slave Nord
- Bilinguisme obligatoire exigé pour le conservateur chargé des programmes publics et d'éducation publique au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG)
- Élaboration d'une demande de propositions pour l'offre de formations en français
- Ligne d'aide des TNO offerte en français en tout temps
- Ouverture d'un poste bilingue d'agent principal aux ressources humaines
- Ligne téléphonique en français pour réagir aux incidents soumis au Bureau de l'organisme de réglementation des opérations pétrolières et gazières
- Le grand fleuve – Exposition itinérante bilingue présentée au CPSPG
- Services juridiques fournis en français par suite de la création d'un poste d'avocat en relations communautaires
- Nouvel affichage dans toutes les langues officielles à l'entrée de l'Assemblée législative des TNO
- Services en français offerts aux familles par le Bureau du coroner
- Poste désigné bilingue de registraire des brevets d'enseignement à Hay River
- Présence d'un employé bilingue aux Services partagés de l'approvisionnement de Fort Smith
- Présence d'un agent des services en français au ministère des Transports
- Nouveau programme d'éducation bilingue au CPSPG
- Réalisation d'un inventaire des compétences dans les langues officielles pour repérer le personnel bilingue
- Séances d'information en français sur les programmes et services de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest



Nouvelles publications

Un bon nombre de publications gouvernementales ont vu le jour en français en 2014-2015.

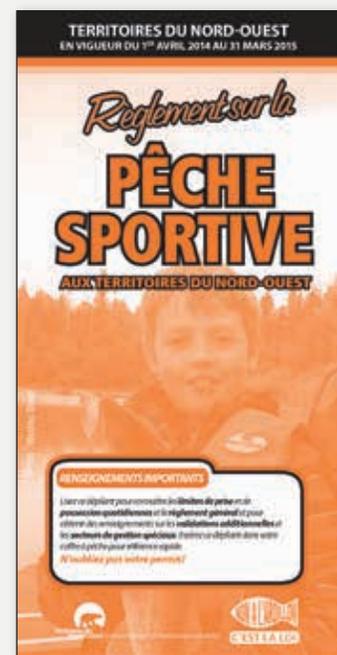
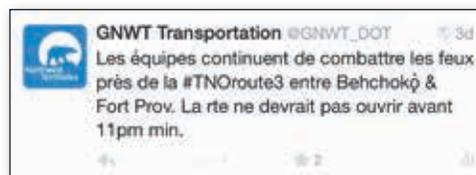
En voici quelques-unes :

- Une vision nordique : un Nord plus puissant dans un Canada meilleur
- Guide de la pêche sportive des TNO
- Résumé des règlements sur la chasse des TNO
- Bâtir des familles plus fortes
- Santé mentale – Où obtenir de l'aide aux TNO?
- Certificat de naissance des TNO
- Maladie à virus Ebola
- Le formulaire de candidature pour les Prix du premier ministre
- Les morilles – Guide de récolte
- Stratégie sur les perspectives économiques des TNO
- Silence, on tourne! – Stratégie des TNO sur l'industrie du cinéma
- Plan de mise en œuvre de la Stratégie d'exploitation des minéraux des TNO
- Rapport sur la séance de travail intensif 2014 sur l'énergie aux TNO
- Rapport annuel 2013-2014 sur les subventions et les contributions
- Blessures par balle et par arme blanche
- L'ensemble des lois, projets de loi, motions, ordonnances et règlements sont traduits en français
- Lignes directrices sur l'aménagement des terres dans le Nord
- Dépliant du ministère de l'Administration des terres
- Gestion des terres à usage récréatif – Document d'information, FAQ, feuillet et questionnaire
- Les formulaires de la Division des sports, des loisirs et de la jeunesse, de même que les politiques et documents connexes
- Les formulaires sur la sécurité publique, de même que les politiques et documents connexes
- Les formulaires concernant la sécurité relative aux projets mécaniques
- Nouveau règlement sur la santé et la sécurité au travail

Sites et contenu Web

Les institutions gouvernementales proposent une panoplie de sites Web fournissant des renseignements utiles à la population. De plus en plus d'éléments de ces sites sont déjà traduits en français ou en cours de traduction. La traduction se poursuivra selon les priorités établies dans les plans de fonctionnement.

Maintenant qu'une part croissante de leurs sites Web est disponible en français, certaines institutions gouvernementales ont commencé à suivre les résultats de Google Analytics pour mesurer la popularité des pages en français et l'évolution de la consultation des sites au fil du temps. L'offre active étant meilleure, on peut s'attendre à une augmentation de la demande de la part de la communauté francophone, qui se traduira par une plus grande fréquentation des pages en français à mesure que l'application du Plan stratégique se poursuivra.





Employés à Services TNO

Services TNO

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, Services TNO a traité un total de 367 demandes, soit 61 de plus que l'an dernier. De ce nombre total, 263 demandes (71 %) ont été formulées en français, 102 (28 %) en anglais et 2 (1 %) dans une autre langue.

Santé et Services sociaux : cartes d'assurance-maladie et certificats de naissance, de décès ou de mariage	113
Environnement et Ressources naturelles : permis de chasse et de pêche, étiquettes de chasse	104
Justice : services de notaire public	51
Finances : Commission des licences d'alcool	21
Éducation, Culture et Formation : aide financière aux étudiants	19

Politiques, lignes directrices et protocoles soutenant les services en français

Voici quelques exemples de politiques, de lignes directrices ou de protocoles qui ont été créés ou mis à jour de manière à soutenir les services en français :

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest	Entente de services en place avec le CDÉTNO
Affaires autochtones et Relations intergouvernementales	Normalisation des pratiques de correspondance en français avec les collègues bilingues du fédéral, des provinces et des territoires
Environnement et Ressources naturelles	Protocole pour les bureaux régionaux sans personnel bilingue afin que les demandes de services en français soient transmises au Comité de coordination des services en français
Commission des droits de la personne des TNO	Accord entre le MÉCF et Services TNO
Santé et Services sociaux	Accord sur les services et communications en français entre le MSSS et les 8 administrations des services de santé et des services sociaux
Ressources humaines	Lignes directrices sur la traduction en français des offres d'emploi et des descriptions de poste, la traduction dans les langues officielles et les exigences en matière de maîtrise de la langue française au sein du GTNO
Centre de services du MÉCF du Slave Nord	Contrat avec le CDÉTNO pour exploiter le Centre de perfectionnement professionnel de Yellowknife
Centre de services du MÉCF du Slave Sud	Contrat avec le CDÉTNO pour offrir des services de soutien à l'emploi en français

3

But n° 3 : Engagement communautaire

Les institutions gouvernementales informent et consultent la communauté francophone quant aux communications et aux services offerts en français.

Elles encouragent cette communauté à participer à l'élaboration des politiques gouvernementales en vue d'améliorer la prestation des services en français.

Le gouvernement travaille avec la communauté francophone afin de consolider ses relations, de sonder son opinion et d'atteindre avec elle des buts communs.

Engagement et consultations communautaires

Les institutions gouvernementales ont consulté la population de différentes manières en 2014-2015, notamment par des sondages en ligne, des consultations par téléphone, la tenue de groupes de discussion et l'organisation de rencontres en personne. Des exemples de consultations réalisées pour obtenir l'avis de la communauté francophone sont fournis ci-après.

Les institutions gouvernementales ont également travaillé avec les écoles et les organismes communautaires francophones pour soutenir certaines initiatives en français. Voici quelques exemples d'initiatives auxquelles des ministres ou des fonctionnaires du GTNO ont participé :

- Cadre stratégique sur la culture et le patrimoine
- Modification de la *Loi sur le jury*
- Séances de dialogue sur le budget
- Sondage sur la sécurité de la plage Fred Henne
- Tourisme 2020
- Amélioration et expansion du parc territorial du lac Prelude
- Sondage de 2015 sur la sécurité à la plage
- Candidatures pour devenir membre de l'Office des droits de surface
- Sondage sur le cadre de gestion des terres à usage récréatif
- Rapprochons les Ténos : Stratégie 2015-2040 sur les transports aux TNO
- Outils pour le retour au travail
- Comité de consultation et de coopération du GTNO et de la FFT
- Présentation au forum communautaire de la Fédération franco-ténoise à l'automne 2014 et à l'hiver 2015
- Réseau en immigration francophone des Territoires du Nord-Ouest
- Présentation du programme d'aide financière aux étudiants à l'école Allain St-Cyr
- Présentation sur le Secrétariat aux affaires francophones donnée à la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest
- Réseau Santé TNO
- Consortium national de la formation en santé
- Café-Emploi avec le CDÉTNO
- Programme d'aiguillage et de recrutement communautaire commun « Je partage, tu partages, il partage, nous recrutons »
- Rencontre avec le CDÉTNO sur les occasions de marchés publics avec le GTNO

L'éducation et le français

En vertu du Protocole des langues officielles dans l'enseignement 2013-2018 conclu entre le ministère fédéral du Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a signé un accord de cinq ans pour financer l'enseignement en français langue minoritaire et en français langue seconde (programmes de français de base, cours intensifs et post-intensifs de perfectionnement du français, et programmes d'immersion française).



Rencontre entre le ministre Lafferty et les représentants des organisations de la communauté francophone des TNO



Rencontre du Comité de consultation conjoint du GTNO et de la Fédération franco-ténoise, septembre 2014

Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO – Français (2014-2015)

En 2014-2015, le MÉCF a dépensé 3,8 millions de dollars dans les services en français. Le gouvernement fédéral a contribué à cette somme à hauteur de 2,662 millions de dollars, conformément à l'Accord de coopération Canada-TNO.

Au cours du même exercice, le MÉCF a dépensé 2,7 millions de dollars de plus dans les programmes de formation en français (incluant une contribution du fédéral de 2,616 millions de dollars).

Description	Dépenses réelles
Services en français	3 789 684 \$
Formation en français (voir note 1)	2 751 445 \$
Total	6 541 129 \$

Note 1 : Cette somme ne comprend pas les dépenses faites par les organismes du milieu de l'éducation pour offrir des programmes de formation en français.

Regard sur l'avenir

Voici quelques exemples d'initiatives relatives au français visées par le GTNO pour 2015-2016.

Compte tenu des plans de fonctionnement en cours pour les communications et les services en français, les institutions gouvernementales prévoient :

- Élaborer une trousse sur l'offre active au GTNO
- Produire une version française du site Web sur les possibilités de contrats au GTNO
- Produire une version française du site Web servant à l'affichage des offres d'emploi
- Terminer l'installation de panneaux bilingues sur les routes
- Rédiger et mettre en œuvre une politique de vérification de la maîtrise du français des employés et fonctionnaires
- Commencer à traduire tous les communiqués de presse du GTNO en français
- Mettre à jour les protocoles d'entente entre Services TNO (MÉCF) et les institutions gouvernementales

